



# SÉMINAIRES DE PRÉPARATION A LA RETRAITE 2016



En cette année 2016, la SRIAS Centre – Val de Loire organise trois sessions de séminaire de « Préparation à la retraite ».

Pour votre information et au regard du nombre important de candidats, les inscriptions s'effectuent en proportion des administrations et par priorité en considérant également, (sur conseils des intervenants) une date effective de départ en retraite de l'agent entre 6 et 18 mois après la date du séminaire retenu.

## **DATES ET LIEUX :**

- ✓ Du mardi 26 au jeudi 28 avril, au Lycée Françoise Dolto, Olivet (45)  
Repas du midi uniquement assuré sur place.
- ✓ Du mardi 31 mai au jeudi 2 juin, au Centre Azureva, Sainte Montaine en Sologne (18)  
Hébergement et pension complète obligatoires sur place.  
Participation aux frais d'hébergement : 40 €
- ✓ Du mardi 25 au 27 octobre, sur la commune de Tours (37)  
Repas du midi uniquement assuré sur place.

## **PROGRAMME :**

- ✓ Approche psychosociale et culturelle :  
Les représentations du vieillissement, entre réalité et imaginaire.  
La retraite, un projet de vie...
- ✓ Approche médicale : Vieillesse normale et pathologique, hygiène de vie...
- ✓ Approche juridique : La réglementation en matière de succession
- ✓ Approche budgétaire
- ✓ La pension de retraite : Réglementation et mode de calcul.

Le programme sera assuré par des intervenants spécialisés (médecins, psychologue, notaire...)

**La participation aux 3 jours de séminaire est obligatoire, ainsi que la participation aux repas organisés pour l'ensemble du groupe tels qu'indiqués ci dessus.**

**Date limite de transmission de votre fiche d'inscription : vendredi 01<sup>er</sup> avril**

**Pour chacun des dossiers d'inscriptions (complets et lisibles), une réponse de validation définitive ou non vous sera transmise par la SRIAS, à compter du 05 avril par mail exclusivement.**

PS : toute fiche d'inscription illisible et/ou incomplète ne sera retenue qu'en cas d'un nombre insuffisant de candidatures et pourrait entraîner l'absence de réponse de la part de la SRIAS.